



Modification 1

Interrogateur d'éléments de détection distribués de réseaux de Bragg à fibres optiques

Questions et réponses

Q1. Pour répondre à l'exigence n° 10 (cadence de balayage du laser : de 1 Hz à 200 kHz), la solution doit-elle absolument comprendre un laser à balayage ou doit-elle simplement offrir une cadence d'acquisition de données de 1 Hz à 200 kHz, peu importe sa conception? De la même façon, les exigences nos 4 et 7 supposent-elles que l'interrogateur doit obligatoirement être doté d'un laser à balayage (ou laser accordable) interne?

R1. On présume que la solution nécessitera un laser à balayage. Toutefois, les solutions équivalentes qui ne comprennent pas de laser à balayage seront tout de même prises en considération, pourvu qu'elles répondent aux exigences nos 1, 2, 5, 6 et 7. Bien entendu, l'exigence n° 10 devra alors être modifiée pour refléter la cadence d'acquisition par canal.

Q2. En ce qui concerne l'exigence n° 12, la référence interne doit-elle offrir une stabilité ou une exactitude absolue particulière, ou considérez-vous que ces attributs ne sont plus pertinents une fois que l'exigence n° 5 est remplie?

R2. L'exigence n° 12 n'est pas importante si la n° 5 est remplie.

Q3. Les exigences sont-elles mutuellement inclusives? Par exemple, un système pouvant atteindre une cadence de balayage de 200 kHz sur un canal unique, mais ayant une cadence de balayage maximale inférieure sur 16 canaux permettrait-il de répondre à cette exigence?

R3. Les exigences ne sont pas mutuellement exclusives. Autrement dit, dans l'exemple donné, la cadence maximale par canal pourrait être inférieure à la spécification de 200 kHz pour un canal unique.